

APPEL DE CANDIDATURES

BOURSE D'ACCUEIL DANS L'UN DES PROGRAMMES DE LA FACULTÉ DE DROIT

Depuis 2016, les membres de la communauté étudiante de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke offrent une bourse, couvrant les frais d'admission et de logement, afin de soutenir le retour aux études d'une personne réfugiée pendant une période d'un an. La bourse offerte est accordée selon les besoins présentés par le candidat ou la candidate, jusqu'à concurrence de 10 000 \$.

Pour déposer sa candidature, le postulant ou la postulante doit faire preuve de motivation pour poursuivre, entreprendre ou reprendre des études en droit, et attester de ses capacités à suivre des études universitaires en français.

Veillez noter que les candidat.es retenu.es peuvent être convoqué.es pour une entrevue.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 janvier 2021.

Pour obtenir plus d'information et déposer un dossier, vous pouvez communiquer avec le comité à l'adresse suivante : comite.refugie.droit@USherbrooke.ca.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

être une personne possédant le statut de réfugié, ou être une personne résidente permanente ayant possédé le statut de réfugié il y a moins de 5 ans;

être une personne déjà admise ou admissible à un programme en droit de l'Université de Sherbrooke et présenter un dossier de candidature;

être déjà sur le territoire canadien.

COMPOSANTES ESSENTIELLES DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

une lettre de motivation expliquant entre autres la nécessité d'être boursier et démontrant une réelle volonté de poursuivre des études,

un budget,

un curriculum vitae (CV),

un document officiel de l'immigration attestant du statut de réfugié,

une copie des relevés de notes.



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE